

ORGANISATION MONDIALE

DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/25

10 novembre 2001

(01-5614)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

Quatrième session

Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

BANQUE MONDIALE

Déclaration de M. James D. Wolfensohn

Président de la Banque mondiale, faite en son nom par M. Ujri Dadush,

Directeur du Groupe d'étude des perspectives de développement

(En qualité d'observateur)

Jamais auparavant la croissance et la réduction de la pauvreté n'ont eu pour la stabilité et la paix de notre monde les énormes répercussions qu'elles ont aujourd'hui. Les événements tragiques du 11 septembre et les retombées qu'ils ont depuis lors ont clairement montré que nous vivons dans un monde où l'interdépendance est grande, et que des problèmes dans une région peuvent déstabiliser le bien-être et la sécurité de tous. Le commerce est à mon avis non seulement l'un des ressorts du développement, mais aussi, en fin de compte, un élément essentiel de la paix et de la solidarité internationales. Les échanges commerciaux sont source de richesse. Ils créent des emplois nouveaux et de meilleure qualité, favorisent les transferts de connaissances et de technologie ainsi que le partage des responsabilités qui va de pair avec l'interdépendance. Ensemble, nous pouvons faire beaucoup pour que le développement du commerce serve les intérêts des pauvres. Le développement du commerce contribuera à construire un monde plus intégré.

Les débats de la présente Conférence ministérielle de l'OMC revêtent donc une grande importance pour les pays pauvres, étant donné que les résultats des négociations de l'OMC contribuent à établir à la fois les conditions d'accès aux marchés et le climat économique auxquels ces pays sont confrontés. Les recherches de la Banque mondiale donnent à penser que l'élimination des derniers obstacles au commerce des marchandises permettrait de diminuer de 300 millions de personnes en 2015 le nombre de pauvres dans les pays en développement.

Les économies en développement sont également cruciales pour l'OMC. Il en a toujours été ainsi, mais cela n'a jamais été plus vrai qu'aujourd'hui. Les pays en développement sont maintenant à l'origine de plus d'un tiers des courants commerciaux mondiaux et représentent plus des deux tiers des Membres de l'OMC. Avec l'accession de la Chine lors de la présente réunion, l'Organisation s'enrichit non seulement d'un cinquième de la population mondiale, mais aussi d'une énorme source de dynamisme et d'une nouvelle voix s'exprimant avec force en faveur des pays en développement. Nous devons rendre l'architecture internationale plus favorable au développement – non pas pour le monde de demain, mais pour celui d'aujourd'hui. Tirons le meilleur parti des institutions en place et renforçons de façon pragmatique la participation effective aux débats et à la prise de décisions au niveau international.

Compte tenu de la structure économique très différente des pays en développement et des pays industrialisés, et de l'importance croissante des pays en développement à l'OMC, les négociations commerciales sont de plus en plus inextricablement liées aux questions de développement. Les avis opposés sur de nombreuses questions importantes examinées à la présente réunion, de l'accès aux marchés à la propriété intellectuelle, traduisent souvent de réelles différences

de structure économique et de niveau de développement – ce ne sont pas de simples stratagèmes de négociation. Il importe de reconnaître ce simple fait, afin d'optimiser les chances pour le processus de négociation d'aboutir à des accords qui soient durables et mis en œuvre.

Cette observation est cruciale pour comprendre les défis que doivent relever les pays les plus pauvres. Alors que tous les pays industrialisés et de nombreux pays en développement sont parvenus à s'intégrer plus pleinement dans l'économie mondiale, et à se servir du commerce pour assurer une croissance économique permettant de réduire la pauvreté, de nombreux pays pauvres sont restés à la traîne, à cause en partie de capacités insuffisantes dans les domaines liés au commerce. D'après les projections de la Banque mondiale, il semble qu'en l'absence de nouvelles mesures la pauvreté progressera en Afrique subsaharienne au cours des dix années à venir, en raison de faibles taux de croissance économique dus en partie à des résultats médiocres à l'exportation. Nous devons relever le défi majeur de l'intégration – il est vital d'intégrer plus pleinement les pays les plus pauvres dans l'économie mondiale.

Dans un rapport que nous avons publié la semaine dernière sous le titre "Global Economic Prospects - Making Trade Work for the World's Poor", nous avons mis en exergue quatre grandes séries de mesures nécessaires pour renforcer l'architecture du commerce mondial en vue de soutenir davantage le développement. Il s'agit notamment: i) de réformes commerciales dans le cadre de l'OMC; ii) d'une aide accrue de nature à favoriser les échanges en vue d'atténuer les problèmes de capacité commerciale; iii) de mesures unilatérales prises par les pays à revenus élevés en faveur des pays les plus pauvres; et enfin iv) de mesures prises par les pays en développement eux-mêmes pour libéraliser et améliorer leurs conditions d'investissement.

1. Sous l'égide de l'OMC, il est crucial d'améliorer l'accès aux marchés en mettant en particulier l'accent sur les produits qui revêtent le plus d'importance pour les pauvres: les produits agricoles et les produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre. Les industries manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre et les marchés agricoles restent largement protégés tant dans les pays de l'OCDE que dans les pays en développement. La protection de l'agriculture résulte en partie des subventions accordées à la production et à l'exportation, qui se chiffrent à près de 1 milliard de dollars EU par jour dans les pays de l'OCDE, soit plus de cinq fois le montant de l'aide internationale au développement. Nous estimons que la libéralisation complète du commerce des marchandises et l'élimination des subventions pourraient relever de 1 500 milliards de dollars les revenus des pays en développement. Les pays en développement devraient également tirer parti d'une libéralisation du commerce des services. En effet, les niveaux élevés de protection dans les secteurs de services ainsi que l'importance de services tels que les transports, les télécommunications et les services financiers pour le reste de l'économie donnent à penser que les progrès de la libéralisation des services pourraient entraîner pour les pays en développement des avantages bien supérieurs à ceux qu'apporte la libéralisation des marchandises. Et dans un cas comme dans l'autre, des gains importants en découleraient aussi pour les pays riches.

2. Il faudrait que les efforts visant à élargir l'accès aux marchés s'accompagnent d'une coopération internationale accrue à l'extérieur de l'OMC – Un vaste programme d'"aide en faveur des échanges" doit être mis en œuvre par la communauté pour le développement. La pleine participation des pays en développement à l'économie mondiale nécessite des efforts concertés visant d'abord à reconnaître puis à aplanir les obstacles qui entravent leur capacité de commercer. Pour améliorer le climat d'investissement, il est non seulement souhaitable, mais absolument nécessaire, de fournir un soutien financier et une assistance technique venant compléter les programmes de libéralisation des échanges dans les pays en développement. Le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés est une première initiative qui va dans le bon sens et qui doit être considérablement renforcée. Par exemple, il faut accroître la capacité des pays les plus pauvres de participer de manière efficace aux négociations commerciales internationales. Il faut également soutenir les réformes en faveur de la facilitation des échanges, y compris les procédures

douanières. En outre, nous devons élargir la gamme des pays visés par le Cadre intégré. Enfin, l'amélioration des normes du travail et des normes environnementales devrait faire l'objet d'une assistance au développement fournie par les institutions spécialisées concernées.

Les Ministres des finances et du développement prendront le relais et s'inspireront de vos débats à Ottawa le week-end prochain, quand ils examineront les nombreuses mesures concertées et efficaces qui sont requises pour garantir des résultats appropriés en ce qui concerne le financement du développement. Nous devons assurer la réussite de la conférence sur le financement du développement qui aura lieu à Mexico l'an prochain, et donner suite aux résultats de la troisième conférence sur les pays les moins avancés qui s'est tenue à Bruxelles plus tôt cette année.

3. Des mesures unilatérales des pays industrialisés peuvent améliorer dans une large mesure la capacité des pays les plus pauvres de se servir du commerce pour assurer une croissance permettant de réduire la pauvreté. Il est particulièrement important d'améliorer l'accès aux marchés pour les exportations des pays les moins avancés (PMA), dans lesquels vivent 600 millions de personnes qui sont parmi les plus pauvres de la planète. L'initiative "Tout sauf les armes" de l'Union européenne est un remarquable exemple d'action dans ce sens, un exemple que d'autres pays devraient suivre sans tarder. Si les États-Unis, le Canada et le Japon accordaient également un accès en franchise de droits aux exportations des PMA, nous estimons que ces exportations augmenteraient d'environ 10 pour cent. Comme les exportations des PMA représentent actuellement à peine 0,5 pour cent du commerce mondial, les effets de l'octroi de telles préférences sur les débouchés commerciaux d'autres pays seraient minimes. Par contre, l'avantage qu'en tireraient des millions de pauvres serait considérable. Il existe beaucoup d'autres secteurs dans lesquels les pays riches peuvent prendre des mesures unilatérales favorables au développement. Par exemple, encourager la concurrence dans tous les modes de transport pourrait accroître la compétitivité des exportations des pays en développement - les frais de transport des exportations africaines sont souvent sensiblement plus élevés que les droits de douane qui leur sont imposés. Il est capital de limiter considérablement le recours aux pratiques antidumping, qui ont vu le jour dans les pays industriels et sont malheureusement de plus en plus répandues dans les pays en développement, pour réduire l'incertitude des exportateurs et favoriser les investissements dans des industries exportatrices partout dans le monde. De plus, il est capital d'éviter de recourir à des règles d'origine restrictives et à des normes sanitaires et phytosanitaires extrêmement rigoureuses pour faire en sorte que les possibilités d'accès aux marchés puissent être pleinement exploitées. Enfin, comme plus de 4 milliards de personnes vivent dans des pays en développement qui ne sont pas des PMA, les pays industriels ne devraient pas limiter leurs efforts aux PMA.

4. Permettez-moi enfin d'en venir aux mesures que peuvent prendre les pays en développement eux-mêmes. Les obstacles tarifaires au commerce dans de nombreux pays en développement demeurent élevés, décourageant les investissements orientés vers les exportations et entravant les échanges Sud-Sud. Mais dans de nombreux pays en développement, les principaux obstacles au commerce sont actuellement "à l'intérieur des frontières", traduisant une faiblesse de l'infrastructure, des inefficacités dans les services accessoires, un manque d'information sur les marchés d'exportation et une mauvaise gouvernance. Pour favoriser une bonne intégration dans l'économie mondiale, il faut s'attaquer à ces obstacles et, de façon plus générale, améliorer le climat d'investissement national - qui dépend à son tour de la stabilité macro-économique, d'une bonne gouvernance, de l'ouverture et du fonctionnement harmonieux des marchés intérieurs. La Banque mondiale, qui travaille conjointement avec le FMI et d'autres organisations participantes, est résolue à soutenir les réformes et les investissements permettant de supprimer les obstacles au commerce qui sont "à l'intérieur des frontières" et d'améliorer le climat d'investissement dans les pays en développement, de manière qu'ils puissent tirer pleinement profit de leur participation au système commercial mondial.

M. le Président, puisque nous voilà réunis pour la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC, profitons-en pour reconnaître les défis fondamentaux que sont la lutte contre la pauvreté et la construction d'un monde plus intégré. Le commerce est un aspect important dans les deux cas. Certes,

les pays en développement ont beaucoup à faire, mais aussi longtemps que leurs populations pauvres verront leurs produits frappés de droits de douane qui sont environ deux fois plus élevés que les droits appliqués à d'autres producteurs, ces pays ne seront pas en mesure de maximiser les avantages que le commerce peut apporter. Profitons de l'occasion pour construire une architecture commerciale qui aide les pauvres et qui peut apporter aux millions d'habitants de la planète qui demeurent actuellement exclus les avantages de l'intégration.
